

# Pour un français neutre et une inclusion des personnes non binaires : une entrevue avec Florence Ashley

Par Jean-Sébastien Ménard

**Le 9 décembre 2021, dans le cadre de la campagne de valorisation du français Le français s'affiche, j'ai eu la chance de discuter avec Florence Ashley<sup>1</sup>, juriste bioéthicienne, chercheuse et militante des droits des personnes transgenres, afin d'en apprendre davantage sur la rédaction non binaire, entre autres.**

**Florence Ashley, qu'est-ce que la rédaction non binaire et comment fait-on pour s'adapter à ce type de rédaction ? Est-ce que la rédaction épïcène, la rédaction inclusive, la rédaction non binaire et le français neutre, c'est la même chose ?**

Il y a plusieurs termes qui sont utilisés, souvent de façon idiosyncrasique. On parle de français inclusif<sup>2</sup>, de français



Photo : gracieuseté de Florence Ashley

<sup>1</sup> Voir <https://www.florenceashley.com>. Florence Ashley poursuit des études doctorales à la Faculté de droit et au Joint Center for Bioethics de l'Université de Toronto. Ses recherches portent notamment sur l'accompagnement médical des personnes transgenres ainsi que sur le droit et les enjeux de la santé chez les personnes trans. Sa thèse de doctorat s'intitule « L'autonomie des jeunes trans, là où le droit rencontre la science ».

<sup>2</sup>« Le français inclusif est une variété du français standard fondée sur le refus des hiérarchies entre les genres grammaticaux, associés à des représentations symboliques ou sociales. Il propose de remplacer le

neutre<sup>3</sup> et parfois de français non binaire<sup>4</sup>. Dans certains cas, je pense que ça peut être valable de faire la distinction entre ces différentes formes. C'est important de souligner que l'écriture inclusive, par exemple, ne fait souvent qu'inclure les hommes et les femmes. Pour être inclusif, on va donc dire les étudiantes et les étudiants. Bien que cela soit inclusif pour les femmes, ce n'est pas inclusif pour les personnes non binaires. On voit souvent aussi la notion de français neutre ou de français non binaire qui met vraiment plus l'accent sur l'idée de créer un vocabulaire neutre permettant de parler de façon non genrée des personnes ou encore de créer une sorte de neutre grammatical qui serait en ajout du masculin et du féminin. C'est certain que plusieurs personnes utilisent ces termes de manière différente. En ce sens, si quelqu'un dit utiliser un français neutre ou inclusif, cela ne veut pas dire que c'est l'un ou l'autre. Il faut porter attention au contexte pour comprendre ce dont on parle.

L'important pour inclure tout le monde, c'est l'idée de trouver des options grammaticales pour les personnes qui n'utilisent pas le masculin ou le féminin. Cela passe souvent par l'épicène<sup>5</sup>, qui est une façon assez facile, lorsque c'est possible, de parler de personnes non binaires. Malheureusement, l'écriture épicène a ses limites. Par exemple, il n'y a pas de version neutre pour « un » et « une ». C'est donc limitant. C'est certain qu'on peut toujours dire « une personne ». Par exemple, si je ne sais pas comment dire, d'une façon neutre, cet/cette employé/employée est beau/belle, je peux dire « c'est une belle personne ».

Il y a aussi toujours la possibilité d'utiliser un terme qui est genré de façon consistante, et cela, peu importe le genre grammatical utilisé par la personne elle-même, ce qui permet de faciliter les choses, mais, même là, cela a quand même certaines limites. Prenons « auteur » à titre d'exemple. Si on utilise « auteure » pour désigner les femmes, cela pose moins de difficulté, puisqu'à l'oral, on n'entend pas la différence. À l'oral, c'est épicène. Toutefois, si quelqu'un utilise « auteur/autrice », dans ce cas, il faut trouver une autre option. On peut alors utiliser « autaire » qui a une terminaison en neutre grammatical.

---

paradigme du genre masculin en fonction générique par celui d'inclusivité, ou conscience de genre qui inclut les genres exclus de la langue par leur mise en équivalence. » Alpheratz Voir

<https://www.alpheratz.fr/linguistique/francais-inclusif/>

<sup>3</sup> Voir <https://www.usherbrooke.ca/langue/le-francais-en-outils/la-redaction-inclusive/procedes-redactionnels/formulation-neutre>

<sup>4</sup> Voir <https://www.noslangues-ourlangues.gc.ca/fr/blogue-blog/respecter-la-non-binarite-de-genre-fra>

<sup>5</sup> Voir [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=5421](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5421)

### **J'ai déjà entendu « auteurice » aussi.**

Oui. C'est certain qu'il y a plusieurs façons de faire. C'est en constant développement, en partie à cause du fait qu'il n'y a jamais eu suffisamment de reconnaissance pour vraiment établir les bases de ce travail collectif qui est celui de la création d'un français neutre. Une façon simple de faire, c'est de mettre les deux terminaisons ensemble, comme « auteurice ». Ce n'est toutefois pas nécessairement ce qui est le plus élégant. Personnellement, je trouve qu'« autaire » est plus élégant qu'« auteurice », mais ce ne sont pas toutes les terminaisons qui ont une troisième option qui est facile à utiliser de façon standard. Pensons à « étudiant » et « étudiante ». C'est moins évident. À l'écrit, on peut mettre un point médian et on ajoute un « e ». Cela indique le neutre. À l'oral, cette façon de faire ne fonctionne pas vraiment. On n'entend pas le neutre. Il y a donc des pratiques d'écriture et des pratiques reliées à l'oral qui se développent parfois en parallèle, parfois séparément et parfois conjointement. Parfois, ça vient se recouper et quelque chose qui a été développé à l'oral va s'intégrer à l'écrit. Le contraire est aussi vrai. C'est très créatif et vivant. C'est un développement de langue très riche qui est constamment en mode créativité. C'est là un des aspects les plus merveilleux sur les plans littéraire et pédagogique. Cette créativité, ce nombre infini de possibilités pour chaque terme, c'est merveilleux. Par exemple, si j'écris un poème et que je parle d'une personne créative, je peux utiliser le terme « créative » ou le terme « créatif ». Je peux choisir entre les deux pour adapter cela à ce que j'essaie de faire dans le poème. Il y a un dédoublement d'options qui peut rendre cela plus difficile d'un point de vue pédagogique, mais plus riche d'un point de vue poétique. Cela fait partie de la richesse de cette façon de faire. En fait, plus on va s'habituer au français neutre, plus des formes plus ou moins standardisées vont se développer. Cela va éventuellement aussi pallier certains aspects artificiels sur le plan linguistique. Ce que je veux dire, c'est qu'il y a des tendances linguistiques dans l'évolution de la langue au niveau de la longueur des mots. Lorsqu'on utilise un français neutre qui a un dédoublement de la terminaison du mot, le mot devient plus long. Les gens s'adaptent, mais il y a toujours une tendance à vouloir rétrécir ça pour créer une terminaison qui est de même longueur que les autres termes. C'est quelque chose qui doit se faire par processus de développement.

Beaucoup de ces stratégies ont été mises en place pour répondre à des besoins, mais tout peut évoluer. Par exemple, lorsque l'on dit « auteurice », ça ne veut pas dire que c'est le terme qu'on doit utiliser pour toujours, c'est simplement le terme que l'on a trouvé et qui fonctionne pour le moment parce qu'il n'y a pas de solution standardisée, mais il y a une ouverture à ce qu'on trouve d'autres options. Personnellement, j'aime beaucoup « autaire ». À l'oral, on comprend de quoi on

parle. On comprend la similarité avec les mots « auteur » et « autrice » et, en même temps, ça se distingue suffisamment pour que cela puisse faire office d'un neutre. Je pense qu'à long terme, c'est ce type de solution qu'on va essayer de trouver. C'est un grand travail de trouver des solutions élégantes pour tous les mots, compte tenu du nombre d'irrégularités en français. À l'écrit, c'est plus ou moins facile, on n'a qu'à ajouter un point, puis la terminaison. C'est vraiment plus à l'oral qu'on est dans ce processus de développement. Ce que je trouve super avec le fait qu'on en parle de plus en plus, c'est que plus il y a de personnes qui essaient, en toute bonne foi, d'utiliser un français neutre, le plus rapidement on va se rendre à un français neutre qui va être facile à enseigner, à utiliser et à apprendre et qu'on pourra utiliser à toutes les sauces sans que cela pose de difficulté à l'oral. L'évolution du langage est un peu comme ça, plus il y a de personnes qui utilisent un terme, plus vite ce terme va entrer dans la langue et plus vite les choses vont évoluer.

**La langue suit toujours l'usage. Habituellement, cela prend des années avant qu'un mot puisse faire son entrée dans Le Robert<sup>6</sup>, par exemple.**

Il y a cette idée que le mot « iel » est nouveau, mais cela fait longtemps que ce mot est utilisé. Le Robert, comme beaucoup de dictionnaires, reconnaît les termes qui sont employés dans différentes parties de la société. Je pense à des termes scientifiques, par exemple. Pour « iel », c'est vrai que ce n'est pas utilisé partout, mais dans les sphères où il y a des personnes non binaires, c'est utilisé depuis très longtemps et c'est hyper commun comme terme.

En 2016, j'ai même assisté à un congrès, aux États-Unis, qui a duré 3 jours et qui portait sur ce terme et sur le français neutre. C'était à Vassar College<sup>7</sup>. Il y avait là des professeur.e.s de français des États-Unis, de France et du Québec qui parlaient du français neutre et du mot « iel ». C'est un mot qui est utilisé depuis longtemps.

**Par rapport au mot « iel » qu'on peut écrire « iel », mais aussi « ielle » et « ille », pourquoi y a-t-il la possibilité d'un « iel » masculin et d'un « ielle » féminin ? « Ille » est un mélange de « il » et de « elle »...**

« lelle » est relativement peu utilisé de nos jours. En fait, c'est simplement parce qu'il y a eu différentes graphies du même mot. L'idée n'est pas d'avoir deux différents pronoms. Cela témoigne simplement du fait que, sur papier, des gens

---

<sup>6</sup> Allusion à l'entrée du pronom « iel » dans Le Robert. Voir <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/iel> et [https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/11/17/le-robert-confirme-l-ajout-du-pronom-iel-dans-son-edition-en-ligne\\_6102440\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/11/17/le-robert-confirme-l-ajout-du-pronom-iel-dans-son-edition-en-ligne_6102440_3224.html)

<sup>7</sup> Voir <https://www.vassar.edu/>. Voir aussi le volume 11 no 14 de <https://h-france.net/h-france-salon-volume-11-2019/>

l'écrivaient différemment. L'idée est de prendre « il » et « elle » et de faire un pronom avec les deux. À partir de là, la question de la graphie s'est posée et différentes formes ont été proposées. C'est un débat autour de la graphie et non une tentative de créer un « iel » masculin et un « ielle » féminin.

**C'était donc une erreur d'interprétation de ma part. En faisant un masculin et un féminin, je trouvais cela étrange, puisque le but est d'en arriver à la non-binarité.**

En effet, ce serait contraire à la démarche. C'est vraiment une question de graphie. Il y a aussi d'autres termes qui ont été suggérés, dans d'autres contextes. Il y a aussi certaines personnes qui suggéraient de distinguer l'inclusif du neutre.

Généralement, dans les communautés, cette distinction n'est pas faite, mais les discussions continuent afin que l'on puisse en arriver à savoir quels pronoms sont les meilleurs à utiliser et de quelles façons les choses devraient être écrites.

Différentes personnes ont différentes préférences en ce qui concerne le pronom à utiliser.

**C'est en mouvance. C'est en création, comme vous l'avez dit précédemment.**

Plus le temps passe, plus « iel » se solidifie comme étant le pronom le plus utilisé. En fait, avec le temps, on dirait que de moins en moins de personnes utilisent un autre pronom que « iel » pour se désigner, mais il y en a encore.

**Dans tout ça, la question des accords se pose. Lorsque l'on compose une phrase avec « iel », fait-on les accords au masculin ou au féminin ? Est-ce qu'on applique encore la fameuse règle du « masculin l'emporte » ? L'a fait-on sauter, cette règle ? Demande-t-on à la personne désignée par le « iel » si iel veut que l'on fasse les accords au masculin ou au féminin ? Comment s'y prendre ?**

Généralement, en français, lorsqu'une personne donne ses pronoms, elle va aussi donner ses accords. Par exemple, pour ma part, je précise que j'utilise « ille » et les accords féminins. Dans bien des cas, les personnes ont différents degrés de confort avec différentes options. Dans mon cas, je demande le féminin parce que c'est plus simple, et cela, même si, optimalement, je préfère qu'un français neutre soit utilisé. Ce n'est pas une préférence qui est suffisamment forte pour m'amener à demander aux gens d'utiliser le neutre. Cela reflète mon niveau de confort personnel. Ce n'est pas nécessairement la même chose pour une autre personne qui est une personne non binaire. C'est très personnel à ce niveau. Comme l'emploi du neutre est difficile, iels peuvent opter pour les accords en alternance et ainsi alterner entre le

masculin et le féminin. Ensuite, à l'écrit, généralement, ce qui est le plus facile, c'est d'utiliser des accords neutres grammaticalement et d'utiliser les doublets tronqués<sup>8</sup> avec le point médian, le point ou la barre oblique et de faire apparaître les deux terminaisons en créant une terminaison composite. Il faut demander à la personne concernée et en discuter. Personnellement, quand j'écris un texte, je vais utiliser les doublets tronqués. En général, à l'écrit, c'est l'approche de base sur laquelle on se fonde. Bien sûr, si l'on peut écrire épïcène, c'est aussi une bonne approche.

### **Si le masculin et le féminin peuvent changer à tout moment, comment peut-on faire en tant que prof pour corriger la langue et pour enseigner les règles de grammaire ?**

Généralement, ce qu'il faut remarquer, c'est que pour dévier des règles les plus connues et pour bien utiliser le français neutre, il faut les connaître, les règles de grammaire. Il y a plusieurs façons d'approcher la correction. Par exemple, on peut demander que la même approche, comme celle des doublets tronqués, soit utilisée d'un texte à un autre. Comme cela, on sait à quoi s'attendre lorsque l'on corrige. C'est souvent ce qui se produit. Selon les cas, on doit s'entendre sur comment le neutre sera utilisé pour pouvoir corriger. Si la personne choisit d'utiliser le neutre sans utiliser les doublets tronqués et qu'elle choisit de faire l'alternance des accords, il faut alors corriger en respectant cela. Si la personne choisit de toujours alterner le genre du déterminant et celui du nom, elle pourra dire « une étudiant » ou « un étudiante ». On peut dire que cela sera systématique et corriger en ayant cela en tête. Cela nous donne une façon de corriger qui est simple et claire. Oui, « un étudiante », ce serait techniquement une erreur, mais c'est une erreur qui apparaîtrait de manière systématique. Ce serait donc possible de corriger en respectant cela. C'est souvent ce qui se fait. C'est difficile de nommer toutes les options parce qu'il y a différents niveaux de français et différents contextes, ce qui fait qu'il faut toujours s'adapter. Cela dit, il ne faut pas avoir peur de faire preuve de créativité tout en restant rigoureux sur le plan de la correction. Pour le français neutre, au niveau de la correction et au niveau de l'enseignement, pour bien faire, les élèves doivent encore plus connaître les règles.

---

<sup>8</sup> On dit aussi « doublets abrégés ». Voir [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=5346](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5346)

**À ce moment-là, ce serait au prof de demander un code à ses étudiants et à ses étudiantes avant la rédaction d'un texte pour s'assurer qu'ils et elles ont respecté leurs engagements (alternance des genres ou doublets tronqués, par exemple).**

Si je n'enseigne pas la grammaire, j'ai moins besoin de demander ses précisions parce que, généralement, c'est suffisamment clair si c'est supposé être du français neutre ou non. Si j'enseigne la grammaire, au début du cours, je peux préciser qu'il est parfaitement acceptable d'utiliser le français neutre, mais qu'il faut avoir une petite discussion pour s'entendre sur les barèmes, pour que la correction soit possible. C'est souvent ce qui se passe dans les cours de langues. L'idée est toujours de respecter l'identité des gens.

Personnellement, j'utilise le neutre lorsque je parle de personnes qui sont hypothétiques, mais si je parle de Flaubert, j'utilise « il », on s'entend. Il m'est arrivé, par frustration, de remettre des travaux où j'appelais délibérément des hommes juges « elles » parce que des femmes juges se faisaient toujours appeler « ils ». C'était des moments de rébellion. Mais autrement, il faut utiliser le français neutre pour les bonnes personnes et dans les bons contextes.

**Est-ce plus difficile d'être neutre en français qu'en anglais où l'on utilise « They » et « Them », où la langue est moins genrée et où cela semble plus facile ?**

En anglais, le fait qu'il n'y a pas d'enjeux entourant les accords simplifie grandement les choses, mais c'est un fait accidentel de la langue anglaise qui est moins genrée que le français. Cela dit, je ne pense pas que les anglophones sont plus avancés que les francophones dans leurs pensées.

Sur le plan universitaire, au Québec et en France, il y a un certain retard par rapport aux enjeux vécus par les personnes trans. Ce retard s'explique un peu par un manque d'attention face aux enjeux intersectionnels du féminisme, qui, au Québec et en France, sont plus « mainstream » qu'universitaires. Il y a beaucoup de théories et de concepts féministes qui ont été fondés sur des idées assez normatives des femmes et, plus particulièrement, des femmes issues de la classe moyenne qui sont plutôt bien éduquées. Il y a eu moins d'ouverture face aux enjeux vécus par les personnes trans, par les personnes gaies, bisexuelles et lesbiennes, par les femmes racisées et par les femmes qui ont des handicaps ou qui sont pauvres. Cette réalité fait en sorte que les universitaires s'intéressent dans une moindre mesure aux femmes les plus marginalisées et aux opérations du patriarcat que subissent les communautés les plus marginalisées. Or, ces personnes existent et il y a des gens, malgré tout, qui s'intéressent à elles. Les discours ne sont pas moins développés

dans les cercles féministes, mais ils ont moins tendance à se rendre à l'université ou à en venir.

Une des choses qui explique cela, c'est qu'il y a beaucoup de personnes trans ou de personnes marginalisées qui tentent de devenir profs, en français, et qui n'y arrivent pas. Elles ne se font pas engager ou on leur rend la vie si difficile qu'elles décident de ne pas être profs ou se tournent vers la littérature anglophone ou vers les « gender studies », qui sont très développées, pour contribuer au débat à ce niveau. Il y a un fossé entre ce que les gens pensent, la réalité et ce qu'on peut voir à l'université.

Dans la sphère médiatique, au niveau de la langue, plus particulièrement, il y a un conservatisme qui empêche de donner une plus grande visibilité au français neutre. J'ai très souvent essayé de publier dans de grands journaux et chaque fois, on me renvoyait des textes, avant publication, où l'on avait corrigé mon français neutre. Bien sûr, quand cela se passe, ça signifie qu'on ne publie pas le français neutre et que les gens ne le lisent pas, ne le voient pas. Dans ce contexte, le jour où Le Robert ajoute « iel » à son dictionnaire en ligne, ça a l'air de venir de nulle part, mais ce n'est pas le cas. C'est presque une situation de censure dans les journaux. Si on ne publie pas cette forme de français, les gens ne la voient pas et, ce faisant, ils ne peuvent pas suivre ce développement ni le voir s'opérer de façon vraiment naturelle. Il y a donc une certaine répression du français neutre et de certains discours qui gravitent autour de l'inclusion des personnes non binaires. Cela fait en sorte que ça a l'air d'être nouveau comme sujet au Québec, mais ça ne l'est pas.

**À vouloir un pronom pour représenter chaque individualité, ne finit-on pas par atomiser la société plutôt que l'unifier ? Est-ce que l'écriture inclusive est vraiment une pratique inclusive ?**

S'il y a des gens qui veulent unifier tout le monde et arrêter cette individualisation en enlevant tout ce qui est genré dans le français, ça ne me dérange pas ! Qu'ils le fassent ! Si on veut enlever le masculin et le féminin, ce n'est pas moi qui vais me plaindre. Cela dit, il y a des personnes qui sont très attachées au masculin et au féminin, mais elles doivent aussi accepter que le masculin et le féminin ne fonctionnent pas pour tout le monde. Les personnes non binaires existent. Certaines personnes ont beau ne pas aimer ça, elles existent quand même ! Il faut donc avoir des mots pour pouvoir en parler respectueusement. Toute façon de décrire la différence est une forme d'individualisation et, en même temps, c'est une forme de collectivisme dans la mesure où l'on tente de reconnaître le fait que le respect n'a pas été donné à tous dans la langue et que l'on essaie d'étendre le respect de la langue à toutes les personnes. Cet apport collectiviste de l'idée du



respect de l'autre dans sa différence passe par la reconnaissance des individualités. Cette dualité entre la collectivité et l'individualité est un peu toujours présente. C'est d'ailleurs à la base des libertés et des droits fondamentaux et des droits civils. En donnant des libertés à toutes les personnes, on protège la collectivité dans son ensemble et on la nourrit. En respectant les personnes non binaires dans leur différence et dans leur individualité, on fait la promotion de certains idéaux collectifs de respect et d'attention de l'autre qui dépassent de beaucoup la personne individuelle.

**C'est vrai.**

**En ce qui concerne la rédaction non binaire, l'Office québécois de la langue française, qui joue un rôle d'officialisation linguistique, affirme ceci : « La rédaction dite non binaire est un style rédactionnel qui utilise notamment, pour désigner les personnes non binaires ou pour s'adresser à elles, la formulation neutre (des noms collectifs ou des tournures épïcènes, par exemple). »<sup>9</sup> L'OQLF ne conseille pas « le recours aux néologismes comme le pronom de troisième personne iel ou le nom frøeur en remplacement de frère/søeur que la rédaction non binaire emploie, en complément de la formulation neutre. Ces néologismes restent propres aux communautés de la diversité de genre. Aucun changement général concernant la distinction grammaticale masculin/féminin en français ne se profile à l'horizon. »<sup>10</sup> Cela, c'est ce que l'OQLF recommande et affirme.**

**En même temps, dans le but d'avoir des textes plus inclusifs, qui peuvent « répondre à certains besoins rédactionnels des personnes non binaires »<sup>11</sup>, l'Office encourage l'emploi de la rédaction épïcène et de la formulation neutre et « dans les cas où l'on s'adresse à une personne non binaire ou qu'on la désigne précisément, l'Office propose, dans la mesure du possible, d'omettre les marques de genre et les titres de civilité féminins et masculins comme madame et monsieur. La langue française est riche et elle permet déjà l'emploi de formulations inclusives dans une approche personnalisée. »<sup>12</sup>**

**Au Québec, les universités et les cégeps, de manière générale, suivent les recommandations de l'OQLF en ce qui concerne la rédaction épïcène, la**

---

<sup>9</sup> Voir [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=5421](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5421)

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> Voir [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=5370](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5370)

<sup>12</sup> *Ibid.*

**rédaction non binaire et la rédaction inclusive. Cela dit, le Cégep du Vieux Montréal et la Commission scolaire de Montréal ont adopté des politiques qui vont plus loin.**

**Le Cégep du Vieux Montréal a ainsi choisi « de promouvoir, dans un premier temps, la rédaction inclusive de textes tout en respectant les règles actuelles et le lexique officiel de la langue française, considérant que les pratiques d'écriture émergentes sont multiples et en constante évolution. Toutefois, lorsqu'un texte porte spécifiquement sur une personne ou un groupe de personnes non binaires, [il] recommande d'adapter la langue à leur réalité par l'utilisation des pronoms néologiques (iel, iels, celui, ceuses, etc.) et par l'omission des marques de genres et des titres de civilité. »<sup>13</sup>**

**De son côté, la Commission scolaire de Montréal a adopté une politique qui demande le respect des pronoms des personnes trans<sup>14</sup>, ce que prône la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation<sup>15</sup>.**

**Que doit faire un cégep, selon vous, pour être inclusif et respecter les personnes non binaires et trans ? Doit-il suivre l'OQLF ou s'inspirer de ce propose le Vieux Montréal ? Doit-il aller plus loin ?**

Je ne suis pas une rebelle anti-OQLF, mais cette institution est hyper conservatrice sur le plan de la langue. Dans ce cas-ci, je pense qu'il y a une obligation sociale et morale. Il faut inclure les personnes non binaires. On a droit à des recommandations de base. Ce qu'affirme l'OQLF, c'est un peu déconnecté de la réalité. Lorsque l'Office dit que ces néologismes « restent propres aux communautés de la diversité de genre »<sup>16</sup>, c'est comme si, justement, les personnes de la diversité de genre n'étaient pas des personnes de la société. Or, les personnes non binaires, on en retrouve partout. Ce sont des personnes comme tout le monde. Elles occupent des emplois dans tous les milieux, elles vont dans toutes sortes d'écoles... elles ne sont pas séparées du reste de la société et de la population en général. Ce réflexe, c'est hyper marginalisant et c'est implicite dans le discours de l'OQLF.

---

<sup>13</sup> Voir <https://www.cvm.qc.ca/minisite/bibliotheque/guide-de-redaction-inclusive>

<sup>14</sup> Voir <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/lignes-directrices-transgenres.pdf>

<sup>15</sup> Voir [http://fgde.qc.ca/wp-content/uploads/2018/02/brochure\\_jeunes\\_trans\\_web-2.pdf](http://fgde.qc.ca/wp-content/uploads/2018/02/brochure_jeunes_trans_web-2.pdf).

<sup>16</sup> Voir [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=5421](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5421)

Je pense qu'il faut souligner que le conservatisme de l'OQLF émane d'une vision politique. Si l'on regarde une ancienne version de la même page<sup>17</sup> de la Banque de dépannage linguistique de l'OQLF, la page où l'on retrouve les recommandations portant sur la rédaction neutre, la rédaction épïcène, la rédaction non binaire et la rédaction inclusive, on remarque que l'ancienne version est plus longue et ne dit pas que l'OQLF ne conseille pas le recours aux néologismes. C'est après la publication d'un article de Denise Bombardier dans le Journal de Montréal, où elle se plaignait du « wokisme »,<sup>18</sup> que cela a été changé. C'est important de garder cela en tête. L'ancienne conclusion disait :

Puisqu'il faut bien trancher, on retiendra qu'à l'Office québécois de la langue française, on dit :

- que la rédaction épïcène assure une représentation égale des femmes et des hommes ;
- que la rédaction non binaire respecte le besoin de certaines personnes d'affirmer leur non-binarité de genre ;
- que la rédaction inclusive cherche à éviter toute discrimination dans les écrits.

Quant aux formulations neutres, on retiendra d'elles qu'elles constituent un procédé commun à tous ces styles rédactionnels.<sup>19</sup>

L'OQLF a voulu éviter les foudres d'une certaine droite médiatique québécoise. Il n'a pas voulu les offusquer. Cela étant dit, il ne faut pas oublier que la première version des recommandations de l'OQLF, où l'on ne déconseille pas le recours aux néologismes, a été en ligne pendant plusieurs années. Il faut prendre au sérieux les personnes non binaires qui, initialement, étaient plus respectées par l'OQLF.

**Par rapport à l'Académie française, qui a déjà qualifié l'écriture inclusive d'aberration<sup>20</sup>, et par rapport au ministère de l'Éducation, en France, qui a interdit l'utilisation de l'écriture inclusive, « expliquant que sa "complexité" et**

---

<sup>17</sup> Voir

[https://web.archive.org/web/20200608103455/http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=5421](https://web.archive.org/web/20200608103455/http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5421) et [https://web.archive.org/web/20190204174501/http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=5370](https://web.archive.org/web/20190204174501/http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5370)

<sup>18</sup> Voir <https://www.pressreader.com/canada/le-journal-de-montreal/20191119/281509343021902>

<sup>19</sup> Voir

[https://web.archive.org/web/20200608103455/http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=5421](https://web.archive.org/web/20200608103455/http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5421) et [https://web.archive.org/web/20190204174501/http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=5370](https://web.archive.org/web/20190204174501/http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5370)

<sup>20</sup> Voir <https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive>

**son “instabilité” constituent des “obstacles à l’acquisition de la langue comme de la lecture”. »<sup>21</sup>, l’OQLF semble quand même ouvert d’esprit, non ?**

L’Académie française, c’est difficile de les prendre au sérieux. Ils sont vraiment rétrogrades et conservateurs. Quant à l’interdiction du ministère de l’Éducation, elle est fort probablement illégale. De notre côté, rappelons-nous que la discrimination contre les personnes non binaires est prohibée au Québec et sur le plan constitutionnel. La simple idée d’empêcher les gens d’utiliser cette forme d’écriture va à l’encontre de l’inclusion. On peut avoir des discussions à savoir si les communiqués d’une université ou d’un cégep doivent obligatoirement être rédigés de manière inclusive ou si cela pourrait être optionnel, mais il faut toujours garder en tête cette idée qu’il faut respecter les personnes non binaires et les inclure dans les discours. Personnellement, je trouve qu’être toujours inclusif, c’est une bonne pratique. Il peut toujours y avoir des personnes non binaires dans un groupe. Pourquoi ne pas utiliser des doublets tronqués et, ce faisant, inclure tout le monde dans les discours ? C’est simple et inclusif. En fait, c’est une question de volonté, mais est-ce qu’on veut obliger tout le monde à faire ça ? On n’en est pas là et ce n’est pas un débat qui m’intéresse. Il n’y a pas vraiment de personnes qui sont en train de suggérer que sous peine de contraventions et de « tickets de parking », on va obliger les gens à écrire en français neutre, mais l’idée d’empêcher les gens qui veulent utiliser le français neutre de l’utiliser est, à mon avis, complètement ahurissante et contraire à l’évolution du français.

Au Québec, on a souvent peur que le français disparaisse et, à mon avis, c’est la rigidité du français institutionnel qui est un péril mortel, et non l’écriture inclusive qui incarne un souffle d’inclusion dans la langue et qui la rend encore plus et mieux adaptée aux réalités des gens du Québec et d’ailleurs, où l’on parle le français et où l’on contribue à assurer sa pérennité. C’est donc tout le contraire.

**Le français neutre émane donc d’une volonté que tout le monde puisse se retrouver dans les textes et dans les discours, pas seulement les hommes et les femmes.**

Absolument ! Quand je vois le français et les institutions s’entêter à refuser tout ce qui pourrait être perçu comme une inclusion des personnes non binaires, personnellement, ça me donne juste le goût de parler en anglais.

---

<sup>21</sup> Voir <https://www.rfi.fr/fr/france/20210507-france-jean-michel-blanquer-interdit-l-utilisation-de-l-%C3%A9criture-inclusive-dans-les-%C3%A9coles>

**Et en anglais, est-ce qu'institutionnellement parlant, les collèges et les universités sont plus ouverts face à tout cela ? C'est peut-être plus facile en anglais ?**

Lorsque l'on parle à la troisième personne du pluriel, en anglais, c'est déjà inclusif. L'anglais est moins genré. Quand il y a une personne hypothétique, c'est déjà le « they » qui est utilisé. La seule différence qu'une personne non binaire peut exiger, c'est l'utilisation du « they » pour une personne précise de genre non binaire. C'est un changement minimal. Ce n'est pas un grand changement. C'est certain que dans les milieux hyper conservateurs, il y a parfois des refus complets de l'idée même de pouvoir peut-être suggérer l'inclusion. Il y a des personnes qui utilisent « he or she » à répétitions. Outre les contextes où les personnes veulent activement refuser toute inclusion, les changements demandés n'ont jamais suscité beaucoup de difficulté et de résistance. Cela dit, je dirais qu'il y a des choses assez intéressantes qui se font dans les contextes francophones en dehors du Québec, dont au Canada. Au Bureau de la traduction du Canada<sup>22</sup>, par exemple, il y a beaucoup d'ouverture face au français neutre et on le remarque dans les documents qui sont produits par cette institution. Il y a notamment une page sur l'écriture inclusive dans la correspondance<sup>23</sup> qui inclut plusieurs suggestions pour moins « genrer » dans les communications où l'on s'adresse à tout le monde.

**Si dans les communications qui sont destinées à tout le monde, nous proposons d'écrire épïcène et d'utiliser une formulation neutre et de respecter ce que l'OQLF propose en utilisant les doublets complets et non abrégés ou tronqués, est-ce une bonne façon de faire ?**

Utiliser les doublets complets n'a pas la même inclusivité pour les personnes non binaires. Généralement, les doublets complets sont à éviter, parce que les personnes non binaires n'y sont pas incluses. Lorsque l'on rédige, il y a vraiment beaucoup d'options qui sont épïcènes qu'il faut considérer. Ça devient particulièrement facile lorsque l'on parle d'un groupe. Par exemple, au lieu de « client » ou « cliente », on dit « clientèle ». C'est malheureux que l'OQLF ait été initialement ouvert face à cela et qu'il ait changé d'avis en cours de route parce que les gens écoutent l'OQLF. Personnellement, ça m'a frustré parce que j'ai donné

---

<sup>22</sup> Voir, entre autres, [https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_e&page=9CljS-UkLxu8.html](https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_e&page=9CljS-UkLxu8.html) et <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/publications/diversite-diversity-fra.html>

<sup>23</sup> Voir [https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_e&page=9CljS-UkLxu8.html](https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_e&page=9CljS-UkLxu8.html)

beaucoup de temps à l'OQLF lorsqu'il était temps de réviser le vocabulaire LGBT<sup>24</sup> dans *Le grand dictionnaire terminologique*. Je trouvais que ce que l'Office proposait dans sa page, au départ, c'était un bon pas en avant au niveau de la première page sur l'écriture inclusive et j'ai trouvé ça vraiment dommage de voir un retour en arrière par la suite.

### **Est-ce que vous auriez un conseil à donner aux personnes qui souhaitent être plus inclusives ?**

Il faut faire preuve d'ouverture et démontrer une ouverture. Il faut d'abord reconnaître le simple fait que les personnes non binaires existent. Non seulement est-ce super pour les personnes qui sont ou qui pourraient être non binaires, mais ça communique une inclusion plus large aux personnes qui ne sont pas non binaires et ça laisse la porte ouverte à ceux et à celles qui sont encore en questionnement ou qui seront en questionnement dans le futur. Être inclusif, ça envoie le message que l'on accepte les personnes non binaires et qu'elles ont pleinement leur place dans la société. Plus on en parle et plus ça devient normal et facile. Le français neutre est difficile parce qu'on ne l'utilise pas. Plus on va l'utiliser, plus ça va être facile.

### **Qui dit changer de pratique dit adaptation et changement. Cela demande du temps.**

### **Est-ce qu'il y a des ouvrages que l'on peut lire pour en savoir plus sur la rédaction non binaire ou encore des ouvrages que l'on peut lire pour en savoir davantage sur la réalité des personnes non binaires ?**

Pour la rédaction inclusive, il y a la *Grammaire du français inclusif*<sup>25</sup>, d'Alpheratz. Il y a aussi *Apprendre à nous écrire : guide et politique d'écriture inclusive*<sup>26</sup>, qui est une collaboration entre les 3 sex\* et Club Sexu. C'est un livre qui parle de comment écrire de façon inclusive, où l'on retrouve aussi plusieurs citations de diverses personnes engagées et impliquées soit sur la scène communautaire ou encore sur la scène politique féministe qui partagent différentes pensées sur le français inclusif. Il comporte également un lexique et des références. Quant à la réalité des personnes non binaires, dans les journaux, il y a beaucoup de trucs qui se publient.

---

<sup>24</sup> Voir

<https://www.familleslgbt.org/1463149763/Chambre%20de%20commerce%20LGBT%20du%20Quebec.pdf>

<sup>25</sup> Voir <https://www.alpheratz.fr/linguistique/francais-inclusif/>

<sup>26</sup> Voir <https://cestbeau.co/products/apprendre-a-nous-ecrire?variant=40791659905179>

**Si je peux me permettre, je pense qu'il est juste de dire que la réalité vécue par les personnes non binaires est parfois difficile. Pour une personne non binaire, c'est parfois périlleux de trouver sa place et de se faire accepter en société. C'est important d'en parler. En fait, il faut en parler. Il faut que l'on s'accepte, que l'on vive ensemble, en communauté, dans le respect de nos différences.**

Dans l'histoire du Québec, ce que j'aime le plus, ce sont les moments d'inclusion, les moments de refus des institutions oppressives où se manifeste ce désir d'envoyer promener la rigidité et de se créer un monde qui va inclure vraiment tout le monde. C'est dommage parce qu'on dirait que c'est en train de se perdre au Québec, notamment au niveau de toutes les institutions sociales qui protègent les personnes les plus pauvres et les plus marginalisées et je pense que cette rigidité du français, dont on a parlé, est un peu symptomatique de cette attitude sociale là. Je trouve ça vraiment dommage.

**Il y a une peur de perdre la langue. Les gens ne sont pas habitués à voir la langue se mouvoir, à la voir en gestation, comme c'est le cas avec le français neutre. Lorsque les écrivains jouent avec la langue, ils le font dans un cadre littéraire. Avec le français neutre, la scène est le monde.**

Je pense que c'est important de garder en tête que ce n'est pas pour le fun que ce langage est train de se développer. C'est parce qu'il y a de vraies personnes qui ont un réel désir et un réel besoin d'être enfin respectées. Ce n'est pas juste un code utilisé dans les médias sociaux et ailleurs. C'est notre langue de tous les jours, c'est notre capacité de voir qui l'on est reflété par la société. Il n'y a rien de plus frustrant que de te sentir comme faisant partie de la société, tout en constatant qu'il n'y a personne dans cette société qui te voit ou qui te comprend, absolument personne. Tu leur dis qui tu es et comment tu es et les personnes te disent non, ce n'est pas possible, non. C'est un peu en réponse à ça qu'on développe un français neutre. On le sait qu'il y a des accrocs avec les options qui existent. Il n'y a personne qui pense que les options que l'on a actuellement sont parfaites et qu'elles sont là pour toujours, qu'elles ne changeront pas, mais elles sont un début. En travaillant ensemble, en créant ensemble le français neutre, on contribue à créer quelque chose qui va nous permettre de nous sentir pleinement inclus dans la société. Tout ce qu'on demande, c'est de faire un réel effort de bonne foi, c'est de nous accepter et de nous inclure. Malheureusement, il y a beaucoup de personnes qui trouvent que peu importe ce que l'on demande, c'est trop, mais il faut continuer à travailler pour améliorer les choses.

### **Quelques informations intéressantes :**

- Pour consulter le guide pour les établissements d'enseignement de la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation, *Mesures d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non binaires* (2019), voir [https://fqde.qc.ca/wp-content/uploads/2018/02/brochure\\_jeunes\\_trans\\_web-2.pdf](https://fqde.qc.ca/wp-content/uploads/2018/02/brochure_jeunes_trans_web-2.pdf)
- Pour mieux comprendre le genre non binaire, voir <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/organisation/nouvelles/mieux-comprendre-genre-non-binaire.html>
- Pour consulter le Guide des ressources LGBT+, voir [https://www.fsss.qc.ca/download/lgbt/bottin\\_lgbt12-2019\\_fw.pdf](https://www.fsss.qc.ca/download/lgbt/bottin_lgbt12-2019_fw.pdf)
- Une équipe de professionnel.le.s est présente au Cégep Édouard-Montpetit et à l'École nationale d'aérotechnique. Cette équipe s'efforce de favoriser le développement intégral des étudiant.e.s durant leur passage au collégial. Elle les aide notamment à préciser leur identité « tout en leur offrant un soutien pour les accompagner dans les moments difficiles et pour faciliter leur adaptation à la vie en général ». N'hésitez pas à la consulter. Voir <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep/ma-sante-et-mon-bien-etre/prevention-et-intervention-psychologique/soutien-psychologique/> et <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/ma-sante-et-mon-bien-etre/prevention-et-intervention-psychologique/soutien-psychologique/>